

Intégration communautaire Ontario

Soumission prébudgétaire 2025



Décembre 2024

Résumé exécutif

Intégration communautaire Ontario est heureux de présenter sa soumission prébudgétaire au ministère des Finances de l'Ontario.

Intégration communautaire Ontario est une association provinciale à but non lucratif qui défend les intérêts des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles depuis 70 ans. Nous sommes fiers de travailler aux côtés des personnes, des réseaux familiaux et de plus de 120 organismes locaux opérant dans les communautés de la province, pour veiller à ce que les besoins personnels, sanitaires et de soutien social des personnes soient satisfaits.

Cette proposition est axée sur les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle, de leurs familles et des organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nos recommandations bénéficient d'un large soutien dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle fait partie de la campagne #AttendantD'appartenir, un effort collectif visant à remédier au fait que plus de 50 000 personnes (dont beaucoup vivent dans une pauvreté extrême) attendent des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario.

Depuis plus de trois décennies, les organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ont reçu des augmentations cumulatives de leur financement de base de moins de 7 % (dont environ 3 % dans le budget provincial de 2024), alors que le coût de la vie a augmenté de près de 70 %. Bien que l'augmentation annoncée dans le budget de l'année dernière ait été accueillie avec enthousiasme, le système a besoin d'augmentations annuelles durables du financement de base pour endiguer la vague d'attrition du personnel, de réductions de services et de fermetures de programmes qui contribuent à l'allongement des listes d'attente et aux effets négatifs sur la santé des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles.

Au niveau des ménages, les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles sont accablées par la montée en flèche du coût de la vie, notamment par les coûts liés au logement et à l'embauche de personnel de soutien. Elles perdent du terrain dans la concurrence pour le personnel qualifié et sont trop souvent désavantagées lorsque les travailleurs se tournent vers les secteurs de l'éducation, de la santé et des soins de longue durée.

Il s'agit d'enjeux cruciaux. Chaque jour, des personnes et leurs réseaux de soutien se retrouvent en situation de crise en raison d'un manque de ressources financières et sociales et parce qu'ils ne peuvent pas accéder aux services et aux soutiens dont ils ont besoin. À la lumière de ces enjeux, Intégration communautaire Ontario formule les recommandations suivantes pour le budget provincial de 2025 :

1. S'engager à augmenter chaque année de manière durable le financement de base des agences de services de développement.
2. Fournir des allocations du Programme Passeport complètes à toutes les personnes admissibles.
3. À la suite des récentes augmentations des montants pour les besoins de base et le logement du POSPH, lier toutes les prestations du POSPH, y compris l'allocation pour besoins personnels et l'allocation pour régime alimentaire spécial, à l'inflation.
4. S'engager à ne récupérer aucune partie de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées auprès des bénéficiaires du POSPH.

Ces recommandations renforceront la santé économique précaire des personnes et des familles et contribueront à soutenir un secteur crucial qui subit actuellement d'énormes pressions. Elles contribueront également à réduire les coûts en aval dans nos secteurs des soins de santé, des soins de longue durée, des services d'urgence et de la justice.

Investir dans les personnes ayant une déficience intellectuelle

En Ontario, les personnes atteintes d'une déficience intellectuelle courent un risque très élevé de souffrir de problèmes de santé. Bien que des investissements aient été récemment réalisés pour améliorer le soutien et les soins, nous sommes encore loin de nous attaquer pleinement aux graves problèmes auxquels les personnes, les familles et les organisations sont confrontées au quotidien.

Quelques indicateurs clés offrent un tableau saisissant de la situation actuelle. Les adultes qui ont une déficience intellectuelle :

- Ils représentent entre 12 et 34 % des personnes sans abri, bien qu'ils constituent moins de 2 % de la population.¹
- Ils ont été touchés de manière disproportionnée par la crise des opioïdes, avec un risque plus élevé de troubles liés à l'usage d'opioïdes et de surdose.²
- Sont plus susceptibles de se rendre à plusieurs reprises aux urgences.
- Ils sont plus susceptibles d'être réadmis à l'hôpital dans les 30 jours suivant leur sortie initiale.
- Ils présentent un risque plus élevé de devenir des patients nécessitant un « niveau de soins alternatif » (NSA) pendant leur séjour à l'hôpital.
- Sont plus susceptibles de vivre dans un établissement de soins de longue durée – incroyablement, un adulte sur dix âgé de 50 à 65 ans ayant une déficience intellectuelle en Ontario réside dans un établissement de soins de longue durée.³
- Ils sont surreprésentés dans les établissements correctionnels de l'Ontario, où la prévalence des déficiences développementales est trois fois supérieure à celle de la population générale.⁴
- Ils sont admis beaucoup plus fréquemment dans des établissements psychiatriques médico-légaux, y restent plus longtemps et ont tendance à y rester bloqués même lorsqu'ils sont prêts à être libérés.⁵

Bien que l'Ontario ait fait de grands progrès pour aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à jouir d'une bonne santé et d'une bonne qualité de vie, ces faits montrent douloureusement que, dans l'ensemble, elles continuent de faire partie de nos citoyens les plus marginalisés et les plus vulnérables. Cela représente un fardeau inacceptable pour les personnes

elles-mêmes et entraîne des coûts importants et évitables pour les systèmes de santé et de services sociaux de l'Ontario.

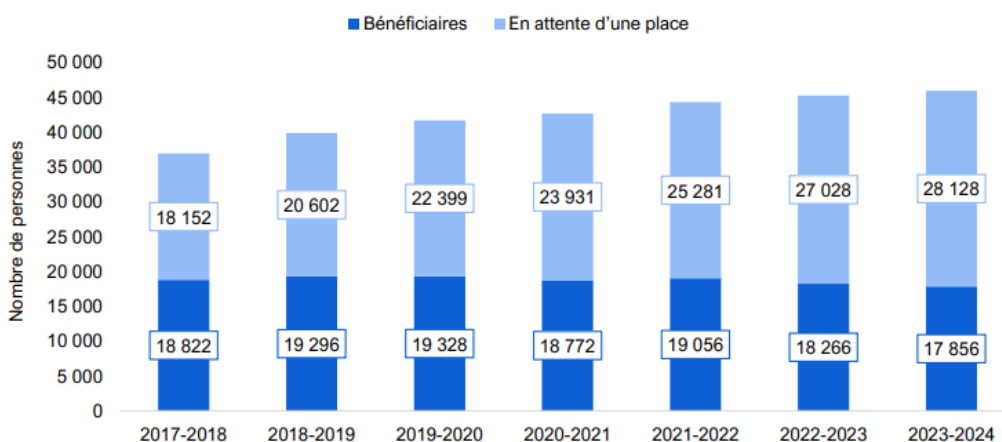
Les listes d'attente pour les services de développement s'allongent, sans aucun soulagement en vue

Il est largement reconnu que les personnes ayant une déficience intellectuelle sont confrontées à des obstacles économiques et sociaux omniprésents et méritent un financement public pour les surmonter.

À cette fin, il y a près de dix ans, le Comité spécial multipartite sur les services de développement a recommandé conjointement que « la fourniture de services et de soutien aux personnes atteintes de développement soit obligatoire et les listes d'attente éliminées » et que « l'élimination des listes d'attente existantes doit être la priorité absolue du gouvernement ».⁶

Malheureusement, nous sommes loin d'avoir atteint cette recommandation. Bien que l'Ontario compte plus de 100 000 personnes atteintes d'une déficience intellectuelle, moins de 18 000 d'entre elles bénéficiaient de « services de vie avec assistance » financés par la province (autrement dit, de placements en établissement) en 2023-2024. La même année, plus de 28 000 personnes étaient admissibles à des services de vie avec assistance et attendaient d'y avoir accès, comme le montre le tableau ci-dessous (fourni par le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario).⁷

Figure 6.3
Personnes admissibles acceptées ou sur liste d'attente pour bénéficier d'une résidence avec services de soutien à l'autonomie, par exercice



Remarque : Les chiffres de 2023-2024 sont partiels, datant de décembre 2023. Le nombre de personnes en attente d'une place représente les personnes qui ont été évaluées et n'inclut pas les personnes en recherche d'une place, mais qui n'ont pas encore été évaluées. De plus, le nombre de personnes en attente d'une place peut compter des personnes qui ont déjà une place, mais qui sont en attente d'une autre place.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC.

Il est choquant de constater que davantage de personnes attendent ces services qu'elles n'en reçoivent réellement. En 2018-2019, le nombre de personnes en attente de services d'aide à la vie autonome a dépassé le nombre de personnes qui en bénéficient, et cet écart n'a fait que se creuser. De plus, des milliers de personnes attendent d'avoir accès à des programmes et à d'autres mesures de soutien qui leur permettraient de participer et de s'engager en toute sécurité dans leur communauté. En outre, des milliers de familles attendent d'avoir accès à un financement pour les services de relève pour les aidants naturels qui améliorerait et prolongerait leur capacité à fournir des soins et du soutien à long terme.

En d'autres termes, malgré les recommandations du Comité spécial sur les services de développement, nous régressons.

Le problème des listes d'attente a des conséquences négatives pour les personnes et les familles, ainsi que pour les systèmes de santé et de services sociaux de l'Ontario. Par exemple :

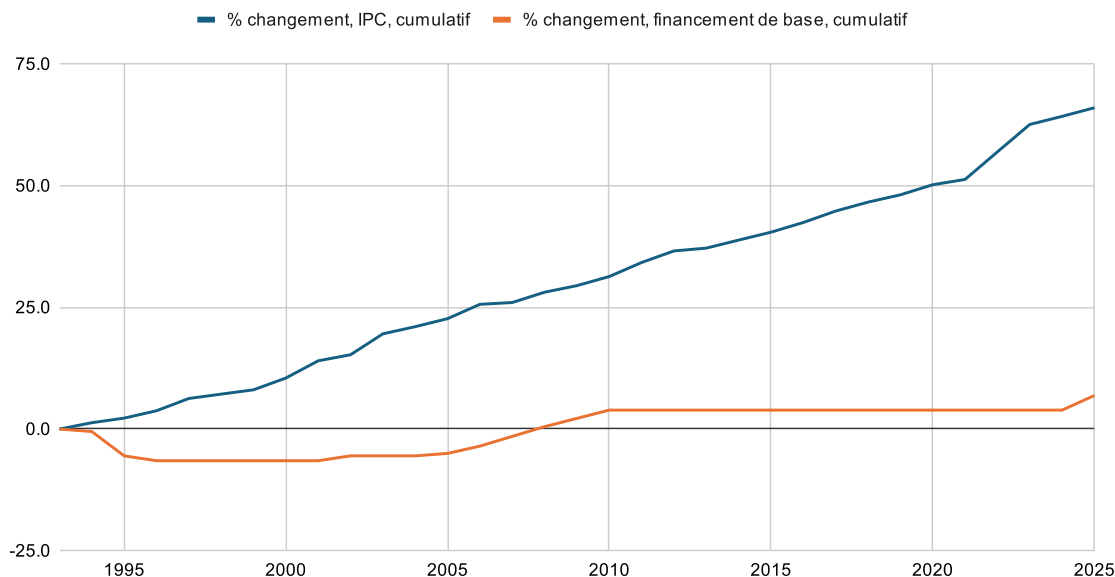
- En raison du manque de logements et de soutien plus adaptés, environ 2 500 personnes ayant une déficience intellectuelle (dont 65 % ont moins de 65 ans) croupissent dans des établissements de soins de longue durée.⁸
- Dans la région du Grand Toronto, un utilisateur sur cinq des refuges d'urgence souffre d'une déficience intellectuelle.⁹

L'augmentation des investissements dans les services de développement réduira le recours à ces options de logement de dernier recours et améliorera la santé et la qualité de vie des personnes très vulnérables aux effets négatifs de la précarité du logement.

Il est urgent de combler les lacunes croissantes dans le système des services

L'un des principaux facteurs à l'origine des problèmes décrits ci-dessus est le fait que les organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ont connu une augmentation cumulative du financement de base de moins de 7 % au cours des trente dernières années. Au cours de la même période, le coût de la vie a augmenté de près de 70 %, comme le montre le graphique ci-dessous. Bien que l'augmentation de 3 % du financement de base des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle dans le budget provincial de 2024 ait été accueillie avec enthousiasme, des investissements beaucoup plus importants sont nécessaires.

Changement dans le financement de base des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, cumulatif



Des niveaux durables de financement de base permettraient aux organisations de couvrir de manière adéquate les coûts croissants du personnel, de la nourriture, du carburant, du transport, du chauffage et de la climatisation, de l'entretien et de la réparation des immobilisations et d'autres dépenses nécessaires. La capacité à gérer et à couvrir ces coûts a des effets directs et indirects sur la qualité de vie des personnes qui ont accès à l'aide et aux soins.

Au cours de la dernière décennie, la plupart des organismes ont restructuré et réduit les postes de direction et d'administration, ainsi que leur personnel de soins directs afin de réduire les coûts. Ils ont réduit les coûts d'exploitation de toutes les manières imaginables, notamment en retirant des véhicules de la route, en annulant des contrats extérieurs, en réduisant la coordination des services et en fermant des bureaux administratifs. Ils ont réduit tout ce qu'ils pouvaient et se trouvent maintenant au point de rupture. Un nombre croissant d'entre eux ont pris la mesure extrême de réduire les espaces résidentiels et donc le nombre de personnes qu'ils peuvent prendre en charge.

En examinant l'historique spécifique du financement de base des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (qui comprend une réduction budgétaire de 6,5 % imposée au milieu des années 1990), nous ne voulons pas ignorer les autres investissements réalisés dans le secteur au fil des ans. Il convient de noter que les excuses présentées par le gouvernement de l'Ontario en 2013 pour les préjudices infligés aux résidents des centres régionaux de la province ont marqué une période de dépenses accrues. Cela a permis à un plus grand nombre de personnes d'accéder aux services dont elles avaient besoin et a augmenté le montant du financement auquel les personnes et les familles pouvaient accéder par l'intermédiaire de Passeport, des Services spéciaux à domicile et

d'autres programmes de financement direct. Les augmentations de salaires (y compris la récente augmentation de 3 \$ l'heure pour les travailleurs de première ligne) ont aidé les organismes à rester relativement compétitifs, même si des écarts avec d'autres secteurs subsistent.

L'ironie de ces investissements est que les organismes de services aux personnes atteintes d'un handicap de développement, y compris les membres de Community Living Ontario, ont été contraints de soutenir davantage de personnes sans avoir la capacité d'élargir leur infrastructure organisationnelle essentielle, ni même de faire face aux coûts normaux de fonctionnement. Le secteur a réagi en réduisant ou en réaffectant les dépenses et en augmentant les collectes de fonds sous forme de subventions et de fonds non gouvernementaux. Cependant, il a été très difficile pour un secteur relativement petit qui soutient des personnes largement stéréotypées et mal comprises, avec des organismes que l'on croit souvent être gérés par le gouvernement, de soutenir la concurrence dans un environnement de collecte de fonds très serré.

Les gens et les familles ont du mal à joindre les deux bouts

Il est bien établi que les personnes handicapées sont confrontées à des coûts directs et indirects accrus découlant des obstacles qu'elles rencontrent pour gagner un revenu adéquat et répondre à leurs besoins médicaux et de santé. De même, les parents d'enfants et d'adultes handicapés doivent assumer de leur poche une série de frais liés à leur handicap, tout en renonçant souvent à un revenu d'emploi.¹⁰

En Ontario, les programmes de financement direct, notamment Passeport, Services spéciaux à domicile, Aide aux enfants gravement handicapés et Répit amélioré, reconnaissent et couvrent partiellement ces coûts supplémentaires. Bien que le montant du financement qu'ils fournissent soit limité, ces programmes sont appréciés dans tous les domaines.

Le programme Passeport : Précieux et en retard pour la croissance

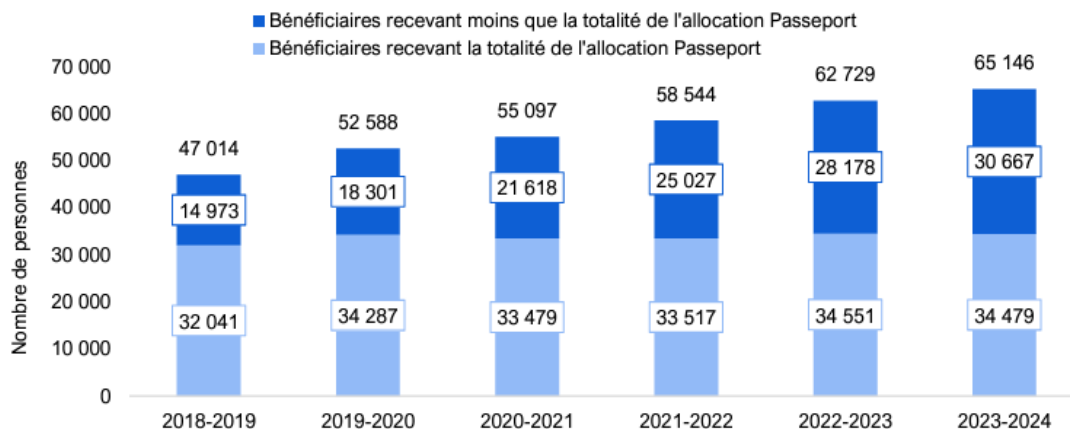
Le programme Passeport fournit entre 5 500 \$ et 45 500 \$ par année aux adultes jugés admissibles à l'accès aux services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Les gens doivent acheter des articles admissibles et les soumettre pour un remboursement au MDESC. Compte tenu des coûts importants liés au handicap auxquels sont confrontées les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles, le programme Passeport est apprécié à tous.

Actuellement, toutes les personnes admissibles aux services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent accéder à une allocation annuelle minimale de 5 500 \$ dans le cadre du programme Passeport, et il existe une liste d'attente pour accéder à l'allocation complète. Le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario a signalé qu'en décembre 2023, 34 500 personnes avaient accès à la totalité de leur allocation et que 31 000 recevaient le minimum de 5 500 \$. Le nombre de

personnes en attente de la totalité de leur allocation a augmenté de 105 % depuis 2019, comme le montre le graphique ci-dessous.

Figure 6.4

Nombre de personnes recevant un financement du programme Passeport, par exercice



Remarque : Les chiffres de 2023-2024 sont partiels, datant de décembre 2023.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MSESOC.

Le programme Passeport est essentiel pour aider les jeunes adultes à faire face à la perte de l'accès aux services pour enfants à l'âge de 18 ans ; aider les personnes et les familles à embaucher du personnel pour fournir les services nécessaires ; et en favorisant les pauses pour les aidants, entre autres. Le fait que des personnes se trouvant dans des situations très similaires aient un accès différent à ce financement met en évidence une injustice et un manque d'équité insoutenables dans le système de services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

POSPH : augmentation à court terme, perte de valeur à long terme

Par rapport au programme Ontario au travail, les taux plus élevés du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) tiennent également compte des coûts supplémentaires auxquels sont confrontées les personnes handicapées. Le gouvernement de l'Ontario a augmenté les taux du POSPH de 16 % depuis septembre 2022, et les augmentations des montants pour les besoins de base et le logement ont été indexées sur l'inflation. De plus, le montant du revenu lié à l'emploi que les bénéficiaires du POSPH peuvent gagner avant que leurs prestations ne soient réduites a également augmenté. Chacune de ces mesures a permis de mettre plus d'argent dans les poches des Ontariens handicapés.

Malheureusement, malgré ces augmentations, le pouvoir d'achat du POSPH a diminué et les gens peuvent désormais se permettre d'acheter moins qu'il y a vingt ans :

- En 2004, le taux de prestations du POSPH pour une personne seule handicapée était d'environ 20 % inférieur au seuil de pauvreté officiel du Canada (c'est-à-dire la mesure de la pauvreté fondée sur le panier de consommation).
- À l'heure actuelle, le montant maximal du POSPH pour une personne seule handicapée est de 1 368 \$ par mois, soit environ 40 % de moins que le seuil de pauvreté officiel. Autrement dit, le pouvoir d'achat du POSPH est pire qu'il y a 20 ans, même avec les augmentations récentes.
- D'autres montants du POSPH, y compris l'allocation pour régime alimentaire spécial et l'allocation pour besoins personnels (pour les personnes qui vivent dans certains milieux résidentiels), ne sont pas et ne seront pas liés à l'inflation.

L'un des effets décourageants de cette situation est le fait que près d'un tiers des Ontariens qui ont recours aux banques alimentaires déclarent que le POSPH est leur principale source de revenus.

¹¹Comme l'a souligné le leader d'opinion conservateur Sean Speer, les Canadiens handicapés sont deux fois plus touchés par la pauvreté que les personnes non handicapées et sont deux fois plus susceptibles de faire face à l'insécurité alimentaire du ménage.¹²

Speer a également souligné le fait que le Canada ne consacre que 0,8 % de son produit intérieur brut aux mesures de soutien et aux services destinés aux personnes handicapées, ce qui le place au cinquième rang des pays de l'OCDE. Il est quelque peu choquant de voir un commentateur conservateur établi emprunter le langage de la gauche lorsqu'il écrit (dans le contexte de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées) que nous avons choisi de « légiférer sur la pauvreté des personnes handicapées » – une critique qui a souvent été formulée à l'égard du POSPH.

Une solution rentable pour les soins de santé et sociaux

L'augmentation des investissements dans les services de développement à domicile et dans la communauté représentera une mesure d'économie à long terme. En renforçant la capacité des organisations et des aidants naturels à soutenir les personnes atteintes d'une déficience intellectuelle, nous améliorerons la santé et le bien-être des personnes et réduirons la probabilité qu'elles se retrouvent dans des refuges, des établissements de soins de longue durée et des hôpitaux.

Le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, qui comprend les membres de la famille, les réseaux de soutien informels et les organismes de première ligne, dont les membres d'Intégration communautaire Ontario, est essentiel pour répondre aux besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle. Nos recommandations sont directement inspirées par les expériences de personnes, de familles et d'organismes qui doivent prendre des décisions difficiles sur la façon de répondre à leurs besoins de soutien et de joindre les deux bouts dans un climat très incertain.

Chaque jour, des personnes et leurs réseaux de soutien se retrouvent en situation de crise en raison (a) d'un manque de ressources économiques et sociales et (b) de leur incapacité à accéder aux services et aux soutiens dont ils ont besoin. À la lumière de ces problèmes, Intégration communautaire Ontario formule les recommandations suivantes pour le budget provincial de 2025 :

1. S'engager à augmenter chaque année de manière durable le financement de base des agences de services de développement.
2. Fournir des allocations de passeport complètes à toutes les personnes admissibles au programme.
3. À la suite des récentes augmentations des montants pour les besoins de base et le logement du POSPH, lier toutes les prestations du POSPH, y compris l'allocation pour besoins personnels et l'allocation pour régime alimentaire spécial, à l'inflation.
4. S'engager à ne pas récupérer la Prestation canadienne pour les personnes handicapées auprès des bénéficiaires du POSPH.

Si elles sont mises en œuvre, nos recommandations contribueront à compenser le sous-financement historique, à accroître la capacité du secteur des services de développement à gérer la crise actuelle des ressources humaines et à offrir une stabilité et une sécurité supplémentaires aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Shawn Pegg
Directrice de la politique sociale et des initiatives stratégiques
Intégration communautaire Ontario
shawn@communitylivingontario.ca
647-355-7185

NOTES

¹ D. Lamanna et. al (2020). Supporting Efforts by Intellectually Disabled Adults to Exit Homelessness: Key Ingredients of a Cross-Sector Partnership. [Psychiatric Services](#).

² Q. Guan et. al (2022). New opioid use and risk of opioid-related adverse events among adults with intellectual and developmental disabilities in Ontario, Canada. [BJPsych Open](#).

³ Centre for Addiction and Mental Health (2019). [Addressing gaps in the health care services used by adults with developmental disabilities in Ontario](#).

⁴ HCARDD. [Developmental Disabilities in Ontario's Provincial Correctional Facilities: Using Data to Tell the Story](#).

⁵ HCARDD. [Developmental Disabilities in Ontario's Criminal Justice and Forensic System: Using Data to Tell the Story](#).

⁶ Ontario Select Committee on Developmental Services (2014). [Inclusion and Opportunity: A New Path for Developmental Services in Ontario](#).

⁷ Financial Accountability Office of Ontario (2024). [MCCSS: Spending plan review](#).

65 000 personnes reçoivent également entre 5 500 et 45 500 dollars par an via le Programme Passeport, avec une allocation moyenne d'environ 11 200 dollars.

⁸ Freedom of Information request, Ontario Ministry of Long-Term Care, 2024.

⁹ M. Braithwaite (2024). [Road home: Struggle for safe home even greater for those with disability](#).

¹⁰ Voir, par exemple :

M. Stabile & S. Allin (2012). [The economic costs of childhood disability](#).

S. Mitra et. al (2017). [Extra costs of living with a disability: A review and agenda for research](#).

¹¹ Feed Ontario (2023). [Hunger Report 2023: Why Ontarians can't get ahead](#).

¹² S. Speer (2024). [In a world of scarce government resources, providing more support for disabled Canadians should be a top priority](#).